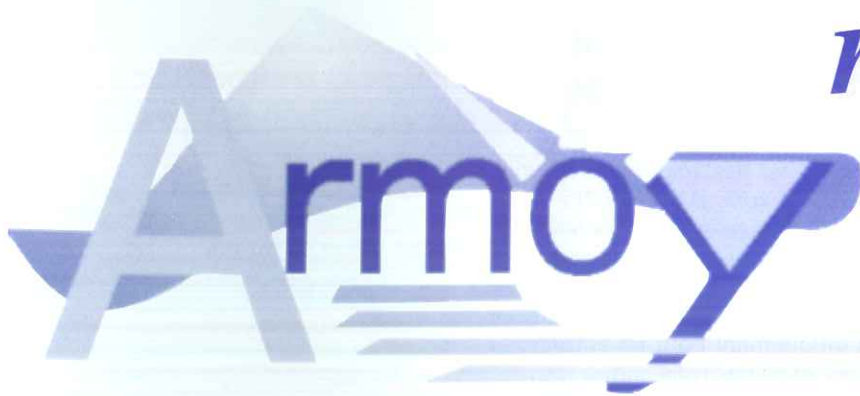


bulletin municipal



Janvier 2007

Le mot du Maire

Une nouvelle année vient de commencer.

Une année importante car ponctuée par deux élections nationales : la présidentielle et les législatives.

Une année où parler de la pluie et du beau temps ne sera plus banalité mais preuve que l'on s'interroge sur l'avenir de la planète.

Une année qui sera malgré tout comme les autres, avec ses joies, ses peines, ses certitudes, ses interrogations.

Une année, où nous, Conseil Municipal, aurons à cœur, comme les années précédentes, de faire vivre et d'améliorer notre village, et de continuer à être à votre service.

A toutes et à tous, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux de joie, santé, bonheur pour vous et vos familles.

Daniel CHAUSSÉE

29 décembre

Un Concert qu'il ne fallait pas manquer !

Invités par la municipalité, "Ceux d'en Haut", 4 chanteurs-musiciens : Benoit Magnin (contre-ténor), Robert Scotton (ténor), Nicolat Périllat (baryton) et Jean-Marc Brouze (basse), se sont produits à l'église d'Armoy le vendredi 29 décembre à 20 h 30. Environ 150 personnes sont venues applaudir ce quatuor de talent, des voix tout simplement exceptionnelles, magiques. Leur répertoire très varié de chants de Noël et des Alpes du Nord était agrémenté par divers instruments : cuivres et cors des Alpes. Durant 1 h 30, nous avons pu également apprécier la générosité et l'humour de ces 4 artistes.

Le public est sorti enchanté de ce spectacle et chacun a pu échanger ses impressions sur le parvis et se réchauffer autour d'un excellent vin chaud.



LE COMITÉ DES FÊTES

Invite chacun et chacune à son Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 9 février à 20 h dans la salle de réunion de la mairie d'Armoy. Des idées ? envie d'organiser, de participer activement à la vie du village ? Pas d'hésitation à avoir, venez nous rejoindre ! Le comité des fêtes compte sur vous en particulier pour la fête du village du 24 juin pour laquelle tout reste à faire...

En attendant, sa présidente, Danièle Calvez donne rendez-vous à tous les enfants et leurs parents pour le carnaval le mardi 20 février à la salle des fêtes et souhaite une bonne année à tous.

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2006 AU 12 DÉCEMBRE 2006

DÉMISSION DU 3^e ADJOINT

Le Conseil Municipal prend connaissance de la lettre de démission de Mme Patricia DILIN à son poste d'adjointe et de responsable des commissions communication et fêtes et cérémonies.

Suite à cette démission, deux possibilités s'offrent au conseil municipal : soit élire un nouvel adjoint, soit supprimer le poste vacant. Les membres présents pensent qu'à ce jour, le maintien du poste n'est pas capital mais avant de passer au vote, souhaitent savoir si quelqu'un est intéressé par ce poste. Aucune candidature.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de supprimer le poste de quatrième adjoint.

BUDGET PRINCIPAL 2006

M. le Maire fait le bilan des travaux prévus au budget primitif 2006, qui ont été réalisés à ce jour (356 562 €) ou qui sont engagés mais dont la réalisation a été reportée en 2007 (303 981 €) :

	Travaux réalisés	Restes à réaliser
Régularisation foncière	4 852 €	
Forêt communale (ONF)	1 316 €	
Petit investissement	2 300 €	
Illuminations de Noël 2005 et 2006	10 079 €	
Travaux sur bâtiment "commerces"	350 €	62 303 €
Travaux sur ensemble polyvalent	4 150 €	
Etude logements aidés	11 319 €	188 681 €
Réfection voirie communale	51 595 €	23 997 €
Extension éclairage public	1 254 €	
Solde aménagement chef-lieu	250 206 €	
Carrefour les Prés Carrés	19 141 €	29 000 €

RESSOURCES EN EAU AU LIEU-DIT "VERS L'USINE"

M. le Maire rappelle que la commune de Thonon-les-Bains a fait des recherches en eau, il y a quelques temps, sur la parcelle cadastrée A771, située au lieu-dit "Vers l'usine", appartenant à la commune d'Armoay. Ces recherches s'avèrent fructueuses mais le débit de la source reste incertain.

La commune de Thonon souhaite exploiter cette eau, mais, avant de poursuivre ses investigations, sollicite l'accord de principe de la commune d'Armoay.

Monsieur le Maire précise qu'un projet de convention concernant la répartition de la ressource sera présenté à l'assemblée délibérante avant la réalisation du forage. Ce document contiendra les clauses relatives à la cession du terrain, à l'exploitation du captage et au volume d'eau cédé au Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU LÉMAN

Modification des statuts

Actuellement est déclarée d'intérêt communautaire, la zone d'activité "la Tuilerie", située à Perrignier, route de Sciez. Le projet prévoit l'intégration des parcs d'activités "Planbois Ouest", sis à Perrignier et "Planbois Est", sis à Allinges. Dans ce cadre et uniquement pour les entreprises implantées dans ces trois zones, la communauté de communes se substituera aux communes pour la perception de la taxe professionnelle.

Des précisions ont été apportées pour la compétence touristique, la communauté de communes pourra participer à la gestion d'équipements d'intérêts patrimoniaux ayant une influence touristique sur son territoire.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité les statuts de la communauté de communes des Collines du Léman, tels qu'ils lui ont été présentés.

RAPPEL : Le compte rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messenger après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.

RÉVISION DES DIFFÉRENTS TARIFS COMMUNAUX ANNÉE 2007

Le Conseil Municipal décide de réviser les différents tarifs communaux comme suit, applicables à compter du 1^{er} janvier 2007 :

Hangar communal

Participation annuelle du SIVOM Armoay-Le Lyaud fixée à 455 €.

Concessions de terrain au cimetière communal

Pleine terre, durée 30 ans, le m² 148 €
Caveau, durée 30 ans, le m² 184 €
Columbarium, durée 30 ans,
la case double 94 €
Les concessions pleine terre sont de 2 m², les caveaux de deux places de 3 m² et les quatre places de 4 m². Les tarifs relatifs à la vente des caveaux et des cases au columbarium restent inchangés.

Régie secrétariat

Tarifs des photocopies couleurs

simple format A4	0,50 €
recto-verso format A4	0,75 €
simple format A3	0,75 €
recto-verso format A3	1,10 €

Les tarifs des copies de documents en noir et blanc restent inchangés.

Salles Polyvalentes

Personnes et associations de la commune	
Grande salle	235 €
Petite salle	101 €

Personnes et associations extérieures à la commune

Grande salle	605 €
Location vaisselle pour un repas, par couvert	1,10 €
Location vaisselle pour vin d'honneur, par verre	0,20 €

Autres tarifs

Grande salle pour expo ventes, sans cuisine, à la journée	266 €
Petite salle en complément de la grande salle	54 €

Les montants de la caution restent inchangés.

AGRANDISSEMENT DE LA SUPÉRETTE VIVAL : FIXATION DU NOUVEAU LOYER

Par délibération en date du 13 février 2006, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur Vincent DELMOTTE à agrandir et à moderniser son commerce. Il a également décidé de prendre à sa charge la partie des travaux portant sur les modifications de structure du bâtiment. Cet aménagement permettra d'offrir à la population, en plus de l'alimentation, une distribution de presse locale et nationale, et éventuellement un relais poste. Cette opération reste toutefois un lourd investissement pour Monsieur DELMOTTE qui sollicite une aide indirecte de la commune.

Sachant que le loyer, associé à la surface locative, va doubler après travaux, le Conseil Municipal décide d'octroyer à Monsieur DELMOTTE un rabais sur loyers, équivalent à une gratuité de cinq mois, lissé sur deux ans.

PARTERRE DEVANT LA BOULANGERIE

Pour répondre aux interrogations de certains, il est précisé que le parterre de fleurs devant la boulangerie avait été mis en place pour éviter le passage direct des véhicules du parking à la route du Lyaud et sécuriser ainsi les piétons. Etant donné que les voitures roulent sur ces parterres, il est prévu de mettre des boulets pour les remplacer.

L'A.S. Armoy-Le Lyaud foot



Propose des journées de formation pour futurs éducateurs les samedis 17 et 24 mars au matin et le jeudi 22 mars en soirée.

Recrute en particulier des jeunes nés en 1995 et 1996 pour compléter et pouvoir conserver une équipe de 11-13 ans.

Félicite :

- L'équipe des 18 ans, 2^e de leur poule et en accession en 3^e série.
- Les benjamins, 6^e dans une poule difficile de 9 équipes.
- Les seniors, entraînés par Eric BULTELE, en position d'attente d'une 3^e place et certainement d'une montée en série supérieure.
- La réserve, qui, malgré un début de saison laborieux donne grande satisfaction au comité grâce à son effectif important.

Meilleurs vœux à tous et rendez-vous au printemps autour des terrains de foot !

Pour tous renseignements :

Claude ROGUIER au 04 50 73 94 89.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un nouveau bureau

Mme Béatrice François prend le relais de M. Denis Lalonde à la présidence de l'association, secondée par Mmes Claudine Jordan, vice-présidente, Bénédicte Prunier, trésorière et Isabelle Zunino, secrétaire.

Des projets à financer !

Pour l'année 2006-2007, l'équipe enseignante sollicite l'aide de l'APE pour le financement de nombreux projets.

Pour les maternelles, il est prévu des séances poterie animées par Stéphanie Mériquet, la visite du Palais Lumière à Evian, le spectacle "Hipptomam-tam" et la visite du Museum d'Histoire Naturelle à Genève.

Pour les élémentaires, 6 séances de natation (déjà effectuées par les CP-CE1 et programmées pour les CE2), du ski de fond

pour les enfants du CE2 au CM2, des raquettes et la visite du Musée Paysan pour les CP-CE1, un spectacle pour les enfants du CP au CE2, un stage de voile pour les plus grands de CM1 et CM2.

Une équipe dynamique ... qui a besoin de soutien !

L'APE appelle chacune et chacun à se mobiliser pour aider, faire venir parents, voisins et amis aux différentes manifestations prévues tout au long de l'année et ainsi permettre la réalisation de ces projets.

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

Le 17 mars pour un spectacle enfants à la salle des fêtes et lasagnes à emporter.

Le 12 mai pour la vente de fleurs sous le préau du groupe scolaire.

L'ensemble du comité présente à tous ses meilleurs vœux pour 2007.



Bibliothèque

La bibliothèque est devenue "Loup-dothèque". En effet, du 15 octobre au 15 décembre, "Messire Loup du Musée du Chablais" en personne l'a habitée. Neuf classes d'enfants entre 3 et 12 ans sont venus le visiter et s'instruire grâce aux 60 documents qui constituaient l'exposition itinérante proposée par Savoie Biblio et nommée "Sur les traces du loup". Ils ont pu tester en s'amusant leurs nouvelles connaissances grâce aux jeux préparés par la dynamique équipe de bénévoles composée de Laurence, Roselyne et Sylviane et se régaler des histoires racontées par ces mêmes personnes pour mettre en valeur les différents rôles du loup dans la littérature.

Pour clôturer cette exposition, Joëlle Vaudaux a été invitée avec son petit théâtre de marionnettes, pour conter l'histoire des "aventures de Messire Pierre Le Loup" aux enfants venus nombreux à la salle des fêtes le samedi 2 décembre.



De nombreuses animations

Festival "Fenêtre sur contes" (du 3 au 17 mars et le 9 mars à Armoy), participation au Prix ROSINE PERRIER (salon du livre à d'HERMILLON) d'avril à septembre (pour les adultes), participation au Prix Chronos (pour les jeunes) ou organisation du défi lecture pour les scolaires en octobre, en plus des nouveaux romans, policiers, BD, livres pour enfants et adolescents, documentaires... mis à disposition régulièrement, la bibliothèque propose très souvent des animations alors n'oubliez pas de vous renseigner !

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une heureuse année 2007 pleine de livres passionnants !

Bibliothèque d'Armoy - 04 50 70 57 68

bibliothequearmoy@wanadoo.fr

Lundi 17 h - 19 h

Mercredi 14 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 30 - 11 h 30

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

(d'après les articles de C. Peyrani - Le Dauphiné)

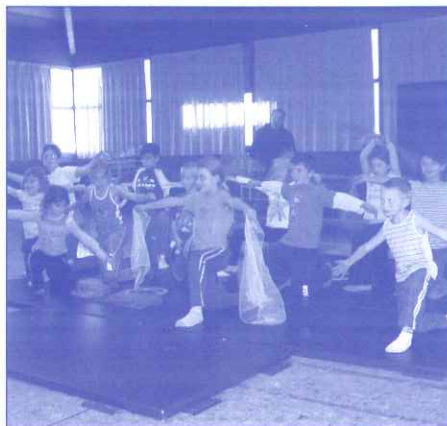
LES ARTISTES DANS LE JARDIN D'EDEN

Sous la conduite inspirée de Jean-Louis Millet, le décor végétal du "Jardin d'Eden" a pris forme les 11 et 12 novembre 2006 au centre de la salle des fêtes. Un jardin exotique, un rien sauvage, accueillait cette année une vingtaine d'artistes et artisans aux multiples talents. L'équipe motivée du foyer qui, tous les ans, renouvelle l'exploit de monter en 2 jours une décoration raffinée, a offert au public, le temps d'un week-end, un choix de créations variées des plus intéressantes.



LES ENFANTS SUR LA PISTE AUX ETOILES

Pendant 4 après-midi des vacances de la Toussaint, une douzaine d'enfants entre 6 et 12 ans ont été initiés aux arts du cirque par Yann Faucon de la compagnie "En Piste". Une représentation clôturait ce stage au cours de laquelle les parents ont pu applaudir les enfants dans leur spectacle d'équilibre, jonglage, culbutes, dans des jeux en duo ou mouvements synchronisés.



ET CE N'EST PAS TOUT !

Pendant les vacances de février, le Foyer organise un stage de théâtre. Du bricolage et de la cuisine seront proposés pendant les vacances de Pâques.

Pour plus d'informations, merci de vous référer aux affiches du groupe scolaire et de la bibliothèque.

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG "GOUTTES DE VIE"

Donner son sang est un acte généreux, solidaire et responsable qui permet chaque année de soigner 500000 malades. Donner son sang c'est donner un peu de soi, un peu de son temps, de temps en temps, puis se retrouver pour un moment de partage et de convivialité autour d'une collation offerte par l'équipe de bénévoles.

Donner son sang, c'est maximum 4 fois par ans.

Alors à vos agendas ! En 2007, les précieuses "gouttes de vie" seront récoltées à Armoiy les 14/02, 09/05, 25/07 et 31/10.

A bientôt !

Ca s'est passé

11 NOVEMBRE Sensibiliser les enfants pour ne pas oublier ...

Les enfants de CM1 et CM2 du groupe scolaire ont rassemblé textes, témoignages et photos de la Grande Guerre et ont exposé leurs travaux sur trois panneaux près du monument aux Morts lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

9 DÉCEMBRE Repas des Aînés

Une ambiance conviviale et festive régnait à l'Echo des Montagnes le 9 décembre dernier au cours du repas offert aux Aînés par la municipalité. 64 de nos Aînés sont venus se régaler de l'excellente cuisine de M. Colloud et danser avec Jo Music.



11 JANVIER Rencontre des enfants de CE2 au CM2 avec le patrimoine local

Suite à l'exposition de photos proposée à la bibliothèque de janvier à mars 2006 et à la veillée au cours de laquelle, entre autres histoires et intervenants, Bernard Comte abordât l'histoire de l'usine à plâtre, Martine Colin a mûri l'idée de faire un travail sur la Plâtrière avec les enfants du cycle 3 du groupe scolaire. Il en a résulté un exposé très complet, présenté sous forme de diapositives, et de façon simple et très interactive par Mmes Corsano et Colin. Les enfants, préparés en amont par le travail fourni avec leurs institutrices se sont montrés extrêmement intéressés et vifs dans les questions, réflexions et réponses qu'ils ont pu apporter tout au long de l'exposé.

Ainsi, ont pu être abordés différents sujets concernant, évidemment la Plâtrière, de sa création à sa fermeture en passant par son fonctionnement, mais aussi de façon plus large, les us et coutumes du XIX^e siècle, les progrès réalisés depuis (la Sécurité Sociale, l'électricité, les modes de transport,

l'habillement, le temps de travail, les vacances ...), sous le témoignage de Marius Bondaz, ancien cantonnier du Lyaud, qui a connu l'usine active et bien des évolutions dans la vie quotidienne de chacun.

M. Bondaz a été très touché de l'intérêt réel que montraient les enfants pour cette époque révolue.

Merci à Joëlle Corsano et Martine Colin pour leur travail ainsi qu'à tous ceux qui les y ont aidés.



Rencontre des élèves de CE2 au CM2
avec le patrimoine local

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS EN 2006

FROSSARD Marc	Le Martelet	Création d'un logement de 49 m ²
Commune d'Armoy	Chef-lieu	Réhabilitation Maison Sansonnet
BEL Corinne et GINOT Philippe	L'Emitage	Habitation Principale de 130 m ²
LAUZENAZ Laurent	Chemin de la Folatière - Lonnaz	Habitation Principale de 190 m ²
CHATELLAIN Claudius	58, chemin de la Pépinière - L'Ermitage	Garage
PONCET Dominique et DUCROS Véronique	1269, route du Bois de Ville - Lonnaz	Extension de 21 m ² d'une construction existante
DEVAUX Franck	Route des Deudes	Habitation Principale de 139 m ²
GUERINEAU Thierry	Avenue du Stade - Les Deudes	Habitation Principale de 181 m ²
JANNOT Albert	Les Deudes	Habitation Secondaire de 2 bât/3 logements sur 310,67 m ² au total
MULEMBA Maryline	Les Deudes	Habitation Principale de 141 m ²
LOLLIOZ Franck	Les Deudes	Habitation Principale de 196,52 m ²
RODRIGUEZ Jean-Luc	Les Combes "Les Bois aux Biches" lot 15	Habitation Principale de 133,63 m ²
TROUSSET Mathias	Les Combes "Les Bois aux Biches" lot 19	Habitation Principale de 119,42 m ²
GHIO Sébastien	Les Combes "Les Bois aux Biches" lot 14	Habitation Principale de 147,91 m ²
MOREL-GUILLEMAZ Valérie	Les Combes "Les Bois aux Biches" lot 10	Habitation Principale de 135,19 m ²
BOUVIER Laure et REBUT Aurélien	Les Combes "Les Bois aux Biches" lot 27	Habitation Principale de 133,09 m ²

BON ANNIVERSAIRE A NOS AÎNÉS !

HYACINTHE Fernande
DUVAL Philippe
RONNET Charlotte



Ca va se passer

LA SUPÉRETTE ET SES PROJETS

Prochainement, Vincent Delmotte, accueillera sa clientèle sur une surface de vente doublée et proposera de nouveaux services comme la vente de presse locale et nationale et éventuellement un relais poste en cours de négociation.

PROJETS DE ROUTES

Afin de définir les projets de routes et de transports collectifs nécessaires à l'avenir pour les déplacements dans le Genevois, la société SOFRECO est susceptible de contacter un certain nombre d'entre vous entre le 16 janvier et le 28 avril. Nous vous

remercions de votre collaboration et de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs (qui doivent vous avertir par courrier d'une part et vous présenter une carte professionnelle en cas de rencontre).

COÛT DE L'EAU

Nouveaux tarifs appliqués par le SIEM pour les consommations à partir du 1^{er} janvier 2007 (facturation en 2008)
Prix au m³ : 1,14 € (+ 0,02€)
Abonnement : 53 € (+ 2 €)

TRAVAUX

Dans quelques semaines, la "toile d'araignée" du carrefour des "Prés Carrés / Les

Passieux" aura disparu et le délaissé du carrefour réaménagé. 580 000 € dont 190 000 € à la charge de la commune auront été nécessaires pour l'enfouissement des lignes moyenne tension, basse tension et France Télécom.



LES ÉLECTIONS

LES ÉLECTIONS

LES ÉLECTIONS

Dates des scrutins 2007

Élection présidentielle les 22 avril et 6 mai.
Élections législatives les 10 et 17 juin.

Le chiffre

113 inscriptions volontaires sur les listes électorales avant le 31 décembre 2006 (34 fin 2005).

Le saviez-vous ?

14 personnes inscrites sur les listes électorales sont nées dans le village et y résident encore aujourd'hui. La plus âgée, née en 1913 va donc fêter ses 94 ans et la plus jeune fêtera ses 70 printemps cette année !

Procurations, mode d'emploi

La personne qui ne pourra pas voter doit aller à la gendarmerie du lieu de son domicile avec une pièce d'identité, les coordonnées de la personne qui a accepté la procuration et une attestation sur l'honneur précisant le motif de l'empêchement le jour du scrutin (à remplir sur place).

La personne qui accepte la procuration, doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune.

Une seule procuration n'est autorisée par électeur.

18 ans entre le 1^{er} janvier et le 10 juin 2007 ? je vote !

Présidentielles : je vote si j'ai 18 ans avant le 22 avril

Législatives : je vote si j'ai 18 ans avant le 10 juin

En principe, l'inscription sera faite d'office dans la commune où le jeune se sera fait recenser à 16 ans. Nous invitons chaque jeune concerné à se renseigner au plus tôt auprès de la mairie de sa commune d'habitation, en particulier si le recensement n'a pas été fait ou s'il y a eu déménagement depuis.

Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur au 31 mars 2007 ? N'attendez pas et contactez la mairie pour traiter le problème au plus tôt.

L'inauguration du nouveau siège a réuni élus locaux, entrepreneurs et partenaires de la collectivité



Près de deux cents personnes ont assisté vendredi 24 novembre à l'inauguration du nouveau siège de la communauté de communes des Collines du Léman à Perrignier. A cette occasion, Jean-Claude Reynaud, son président, a retracé les grandes étapes qui ont mené à la création de la communauté de communes, à commencer par la prise de conscience de la nécessité de s'unir afin de faire bénéficier aux habitants des mêmes services. Jean-Claude Reynaud a enfin évoqué les raisons qui ont abouti à la création d'un nouveau siège, à savoir les conditions d'accueil et de travail difficiles que constituait la précédente installation dans les locaux du Petit-Lieu à Perrignier, mais aussi le développement progressif des services à la population. Tous les invités ont ensuite été conviés à la visite du nouveau bâtiment, conçu par l'architecte Sophie Chassagne.

Les habitants du territoire étaient conviés à découvrir ces nouveaux locaux et tous les services offerts par la communauté des communes lors de la journée portes ouvertes qui a suivi, le 25 novembre.

Une communauté de communes pour développer les services à la population et engager de véritables projets d'avenir.

- Création : 01.01.2005

- Communes la constituant : Allinges, Armoiy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier

- Population d'environ 10 000 habitants

Le regroupement des communes permet de faire ce que les communes seules ne peuvent plus faire toutes seules : assumer et coordonner certaines politiques nécessitant des moyens techniques et humains importants du fait de leur ampleur et de leur complexité.

Afin que vous puissiez mieux connaître la communauté de communes des Collines du Léman, nous vous invitons à un tour d'horizon de l'ensemble de ses services.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des actions pour le logement et l'économie locale

- Le logement

La communauté de communes élabore un Programme Local de l'Habitat, qui consiste à fixer sur cinq années, entre 2007 et 2011, les besoins nécessaires pour satisfaire les demandes en logements des publics n'ayant pas accès au marché (personnes handicapées, âgées, à revenus modestes...). Cette programmation permet, outre de répondre aux besoins, d'accéder aux financements réservés à cet effet par l'Etat et par la Région Rhône-Alpes.

- Le développement économique et l'emploi
Il s'agit de donner les moyens aux entreprises locales de s'implanter ou de se développer, dans le respect des contraintes d'urbanisme propres au territoire.

La communauté de communes accueille ainsi des sessions de formations auprès des créateurs d'entreprises, en partenariat avec Chablais Léman Développement. Elle projette aussi la constitution d'espaces dédiés à l'accueil des entreprises, dans le cadre de zones d'aménagement concerté (ZAC). La communauté de communes a déjà aménagé environ un hectare d'espaces à Perrignier, au bénéfice de cinq entreprises locales.

Dans les années à venir, l'objectif est d'aménager environ 15 hectares, dans le secteur situé entre Mésinges à Allinges et Perrignier.

Enfin, la communauté de communes participe aux grands projets de désenclavement du Chablais, dont le contournement de Thonon-les-Bains.

La protection et la mise en valeur des ressources naturelles

- La gestion des forêts

Occupant 40 % de notre territoire, elles sont essentiellement constituées de parcelles morcelées, ce qui ne facilite pas leur entretien. L'engagement d'une démarche de charte forestière de territoire des Coteaux du Léman permettra de définir les actions et financements afin de mieux gérer les forêts, dans l'intérêt de tous ses utilisateurs : chasseurs, exploitants, promeneurs, cyclistes...

- Les sentiers de randonnées pédestres

L'objectif est d'offrir au plus grand nombre la possibilité de bénéficier d'activités de loisirs, par la création, le balisage et l'entretien des itinéraires de randonnées pédestres, et par l'amorce d'une réflexion sur des itinéraires de VTT.

- Un projet expérimental pour préserver et développer les haies paysagères

Les habitants souhaitant planter ou replanter une haie paysagère, plus harmonieuse avec l'environnement, peuvent bénéficier d'une aide financière.

A Armoiy... Deux foyers ont déjà bénéficié de cette aide à la plantation de haies.

- La protection de nos rivières

La communauté de communes est partie prenante du contrat de rivières du sud-ouest lémanique, dont la mise en œuvre est assurée par le SYMASOL (Syndicat

Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique) : celui-ci propose un plan d'actions sur six ans, visant à améliorer la qualité des eaux de nos rivières, à nous protéger face aux inondations, ou encore à mieux gérer notre ressource en eau.

La mise en valeur du patrimoine

La communauté de communes apporte aux communes qui la sollicitent ses moyens pour engager une démarche de préservation du patrimoine.

L'animation du territoire et le tourisme

Pour animer et promouvoir son territoire, mais aussi sensibiliser les habitants et touristes à la connaissance du territoire et du patrimoine, la communauté de communes organise chaque année des manifestations locales : Fête du fromage et du terroir, randonnée cyclotouriste, itinéraires alpestres...

A Armoiy...

La communauté de communes participe chaque année aux journées du Patrimoine, et fait découvrir à cette occasion "la Plâtrière d'Armoiy".

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Assainissement : des actions indispensables pour préserver le milieu naturel



L'eau que nous employons à notre domicile pour l'hygiène ou la cuisine doit être collectée et traitée après utilisation. Ces eaux usées deviennent, après épuration, des eaux dites "propres" qui pourront être rejetées dans les milieux naturels sans les dégrader. La communauté de communes intervient dans ce processus, au titre de l'assainissement collectif et autonome, dans quatre domaines :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement : études préalables, passation des marchés de travaux confiés à des entreprises de travaux publics spécialisées et suivi des chantiers
- L'entretien des réseaux et des ouvrages publics annexes : entretien préventif et curatif des canalisations, des déversoirs d'orage, des postes de refoulement.
- Les contrôles
- des dispositifs d'assainissement autonome pour les installations neuves, remises en état ou existantes
- des raccordements au réseau public d'assainissement : vérification de la con-

formité du branchement, de la séparation des eaux usées et pluviales ...

• Dans le cadre de la délivrance d'un permis de construire : instruction du volet assainissement, c'est-à-dire que le service émet un avis sur le système à mettre en œuvre (collectif ou autonome).

A Armoiy...

- La commune compte 460 abonnés, dont 50 en collectif et 410 en autonome.

- Plus de 3 200 mètres de réseaux ont été réalisés jusque-là par la communauté de communes, dans le cadre de la réalisation du structurant Armoiy-Thonon et de la pose d'un réseau séparatif de collecte dans la traversée du chef-lieu.

- Depuis janvier 2004, 250 contrôles de fonctionnement ont été réalisés dans des habitations équipées d'un assainissement autonome, à l'Ermitage, Sur Lonnaz, Les Deudes et Sur le Martelet, soit 60 % de la commune. Cela représente 50 % des contrôles réalisés sur tout le territoire. Prochainement, une cinquantaine de contrôles seront encore réalisés aux lieux-dits Les Prés Carrés, Sur la Villat et route du Stade.

Ordures ménagères : que deviennent nos déchets ?



La communauté de communes des Collines du Léman assure le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, qui se déroule en trois étapes : collecte, traitement et valorisation.

- Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées de porte-à-porte (ou presque). Elles sont transportées vers une usine d'incinération. L'énergie dégagée par la combustion permet la production d'énergie et/ou de chaleur, utilisée par exemple pour le chauffage urbain.

A Armoiy...

La collecte est assurée chaque mercredi et les déchets sont dirigés vers l'usine d'incinération de Passy. Sur les deux communes Armoiy et Le Lyaud, environ 430 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en 2006.

- La collecte sélective des emballages, du papier et du verre :

Vous pouvez déposer vos déchets recyclables aux 21 points recyclage du territoire. Rappel : ces lieux ne sont pas des annexes de la déchetterie.

A Armoiy...

Trois points recyclage sont à votre disposition :

- Route de l'Ermitage (Lonnaz)

- Chemin de la Pépinière (L'Ermitage - parking des Bois de Ville)

- Mairie (proximité du hangar intercommunal)

Les déchets recyclables sont transportés par type de matériaux, vers des centres de tri spécialisés. Puis ils sont revendus en temps que matière première à des recycleurs et transformés en matières premières.

- La déchetterie intercommunale à Allinges pour les particuliers et professionnels

Vous pouvez y déposer les objets encombrants suivants : ferraille, déchets verts, encombrants incinérables et non incinérables, bois, cartons, gravats, déchets spéciaux (piles, batteries, huiles, cartouche d'encre...), déchets d'équipements électriques et électroniques. Ces déchets sont orientés vers des sites de traitement spécifiques selon les matériaux : par exemple, le carton est orienté vers un recycleur, les déchets verts vont à la compostière de Savoie à Perrignier...

Enfin, la communauté de communes met en place à la déchetterie une collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux (seringues...), une fois par trimestre. Premier rendez-vous : vendredi 26 janvier de 13 h 30 à 15 h 30.

Pratique :

- Pour accéder à la déchetterie, il est obligatoire de vous munir d'une vignette. Celle-ci est délivrée gratuitement à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

- Les horaires d'ouverture de la déchetterie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

DES SERVICES SOCIO-CULTURELS POUR TOUS

Le centre social et culturel des Collines du Léman a pour objectif de répondre au plus près aux besoins quotidiens des habitants du territoire, à tous les âges de la vie. Il propose à cet effet des services pratiques mais aussi tout un volet culturel, à travers un service "culture-bibliothèques" qui fournit à tous l'accès à la lecture et offre la possibilité d'activités ludiques variées.

Des services à tous les âges de la vie

- La petite enfance :

• Le centre multi-accueil des Collines du Léman propose la crèche "Les Lutins des Collines"

- sur un site fixe à l'aérospatiale à Allinges. Cet accueil est réservé en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

- sur des sites itinérants, à Lully, Perrignier, Margencel, Sciez et Armoiy. L'accueil occasionnel qui y est assuré permet de confier votre (vos) enfant(s) pour quelques heures seulement.

La capacité d'accueil par site est de 12 enfants de moins de 6 ans à la journée.

• Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) assure la liaison entre les assistantes maternelles et les parents-employeurs. Le RAM propose trois fois par mois des ateliers d'éveil ouverts aux enfants gardés par des assistantes maternelles du territoire (la liste des assistantes maternelles est disponible en mairie).

Par ailleurs, chaque trimestre sont organisées des réunions animées par des professionnels de la parentalité, autour de thèmes intéressant un public concerné par cette question.

- La jeunesse :



Le centre de loisirs à Allinges propose aux enfants des Collines des activités périscolaires et des vacances qui conjuguent loisirs, activités sportives et sorties culturelles. Les jeunes peuvent aussi bénéficier de stages ou formations, et s'ouvrir à d'autres horizons : théâtre, musique, activités sportives, stages BAFA...

Durant l'été 2006, 21 enfants d'Armoiy ont participé au centre de loisirs.

- Les seniors :



- En collaboration étroite avec le service "culture-bibliothèques", des actions sont menées tout au long de l'année en direction des aînés du territoire, sorties culturelles, ludiques.

- Au quotidien, les plus âgés peuvent profiter d'un service de portage de repas, qui favorise leur maintien à domicile.

Les services sociaux individuels

La communauté de communes des Collines du Léman apporte soutien et solutions aux habitants de son territoire nécessitant une aide particulière.

- Le portage de repas :

Destiné aux plus de 65 ans, il peut également être dispensé, sans condition d'âge, à des personnes handicapées ou encore temporairement à toute personne ma-

ou accidentée, à sa sortie de l'hôpital. Constitué d'un repas à réchauffer, élaboré par les Hôpitaux du Léman, fonctionnant du lundi au samedi avec possibilité de se faire livrer, le samedi, un repas pour le dimanche. (6,80 € le repas)

A Armo... Cinq personnes bénéficient du portage de repas.

- La banque alimentaire :

Chaque semaine des paniers-repas sont distribués à des personnes en situation précaire, sur recommandation de l'assistante sociale.

- Promob :

En partenariat avec le Département de la Haute-Savoie, c'est un service de location de mobylettes à coût modique. Il favorise la réinsertion professionnelle en permettant aux bénéficiaires de se déplacer jusqu'à leur lieu de travail ou de formation.

- Les partenaires socio-économiques tiennent permanence :

Une à plusieurs fois par mois, les habitants des Collines du Léman peuvent les rencontrer à la communauté de communes :

- une assistante sociale ;

- une psychologue, conseillère d'orientation qui reçoit les parents et les enfants concernés par les questions de l'orientation scolaire (un mercredi par mois), enfants scolarisés ou pas ou encore adultes désireux de compléter ou de changer leur orientation professionnelle ;

- une médiatrice familiale propose des solutions juridiques aux familles en difficulté (tous les mardis après-midi) ;

- un conseiller de Chablais Léman Développement ;

- un architecte conseil (un jeudi par mois).

Services accessibles sur rendez-vous uniquement au 04 50 72 01 04

Des actions culturelles

- D'une bibliothèque à l'autre

La mise en place d'un réseau interbibliothèques permet à tous d'avoir un accès facile et gratuit à la lecture dans toutes les bibliothèques du territoire. Vous pouvez vous rendre dans chacune des quatre bibliothèques municipales que compte le territoire (Armo, Cervens, Orcier et

Perrignier), et y emprunter des ouvrages. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, un transfert d'ouvrages entre bibliothèque vient d'être mis en place ; il fonctionne tous les quinze jours. La réservation de livre est aussi accessible via internet à l'adresse <http://www.abiblio.com/coleman/> (se munir de sa carte de lecteur)

Les bibliothèques sont gérées par des équipes dynamiques de bénévoles et de professionnels.



Les horaires d'ouverture des bibliothèques :

	Armo	Cervens	Orcier	Perrignier
Lundi	17 h-19 h			
Mardi		16 h 30-18 h		12 h 30-15 h
Mercredi	14 h 30-16 h 30	11 h-12 h	17 h-19 h	14 h-17 h
Jeudi		17 h 30-19 h		16 h-17 h 30
Vendredi		16 h-18 h (nouvel horaire)		16 h 30-19 h
Samedi	9 h 30-11 h 30	11 h-12 h	10 h-12 h	10 h-12 h

A Armo...

- 319 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque.

- 4869 ouvrages leur sont proposés.

- La spécificité du fonds documentaire : la littérature et les sciences techniques.

- Des actions culturelles

La communauté de communes propose des expositions itinérantes, participe aux Journées du Patrimoine, aux Chemins de Traverse. Elle organise tous les deux ans à présent le festival "Fenêtre sur Conte". Et chaque été des séances de cinéma en plein-air sont également organisées sur le territoire.

Parmi les actions réalisées, on notera en particulier les deux suivantes :

• *Dessine moi un conte* : En marge de l'opération portes ouvertes et sur le thème du prochain festival du conte, la communauté des communes a organisé un concours de dessin remporté par Léa Mosesso du Lyaud (6-8 ans) et Romain Cazorla d'Alinges (9-12 ans)

• *Une exposition permanente et itinérante* pour connaître nos villages : les 7 communes illustrées par des cartes postales anciennes, des photos actuelles et des textes permettant de suivre l'évolution de notre territoire

- Renseignements complémentaires :

CCCL Place de la mairie, 74 550 Perrignier
Tél. 04 50 72 01 04

- Accueil du public :

lundi 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30

du mardi au jeudi 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

vendredi 9 h à 17 h



Communauté de Communes

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

20/02/07	Carnaval des enfants	Comité des fêtes d'Armo	Salle des fêtes - Armo
Du 3 au 17 mars Le 09/03/07	Festival du conte	Les Bibliothèques des Collines du Léman	Salle des fêtes - Armo
17/03/07	Spectacle pour enfants Repas lasagnes à emporter	APE Armo - Le Lyaud	Salle des fêtes - Armo
23-24-25/03/07 30-31/03/07 01/04/07	Festival de théâtre	Foyer Rural Culturel	Salle des fêtes - Armo
12/05/07	Vente de fleurs	APE Armo - Le Lyaud	Préau du groupe scolaire Le Lyaud
24/06/07	Fête au village	Comité des fêtes d'Armo	Salle des fêtes - Armo

ÉTAT CIVIL

Naissances

• Lina BARTHOMEUF
né le 9 novembre 2006

• Iona RULLAND
née le 5 décembre 2006

Mariage

• 4 novembre 2006
Cécile VITALI et Jérôme BOUFFAND

Décès

• Roger PRUNIER
le 12 octobre 2006

• Julie MERCIER
le 2 novembre 2006

• Henri PLANCHAMP
le 14 décembre 2006